

Conseil d'administration

du 10/01/2001

II-Questions budgétaires et financières

Budget Annexe Concession : Exercice 2001 : Budget Primitif

Le projet de budget annexe Concession pour l'exercice 2001 est présenté en équilibre pour les montants suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT : 14 436 000 FRs

Cette section est bâtie autour des programmes suivants :

- | | |
|---|-------------|
| • Etude de démolition du barrage de Redon | 150 000 F |
| • Démolition du barrage de REDON | 3 000 000 F |
| • Remise en état | 8 000 000 F |
| • Gros entretien | 3 286 000 F |

Ces programmes sont financés principalement par :

- Un emprunt de 3 000 000 F
- Des subventions du Feeder pour 3 600 000 Frs et de la Région Bretagne pour 4 043 000 Frs. Si le taux d'intervention du feeder venait à diminuer, il conviendrait que la Région Bretagne fasse en sorte que la participation totale aux travaux de remise en état soit maintenue à 75 % du coût HT.
- Un prélèvement sur recettes de fonctionnement 3 793 000 Frs

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 5 328 900 F

En dépenses, les modifications les plus notables par rapport à l'exercice 2000 sont :

- La majoration des crédits de vacation à l'écluse de Redon pour permettre l'éventuel remplacement de l'éclusière, agent de l'Etat.
- La diminution des crédits d'entretien des VRD.
- Un prélèvement sur recettes de fonctionnement porté de 2 859 280 Frs à 3 793 000 Frs.

En recettes, la participation prévisionnelle d'équilibre du budget général doit être portée à 4 643 900 Frs. Toutefois, cette participation sera revue à la baisse du budget

supplémentaire après reprise des résultats de l'exercice 2000 et éventuelle récupération de TVA pour les exercices 1995 à 1999.

Le Conseil d'Administration est invité à en délibérer.

